




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26073-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.190**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ADHESION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AU RESEAU DES ACTEURS DE  
LA COOPERATION ET DES TERRITOIRES SOLIDAIRES**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/04/13

BDM

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Martine FENESTRAZ  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Liliane PIERRON

**Nomenclature** : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

**Politique Publique** : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : ADHESION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AU RESEAU DES ACTEURS DE  
LA COOPERATION ET DES TERRITOIRES SOLIDAIRES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les coopérations internationales des collectivités territoriales aussi bien que celles des autres acteurs publics ou privés augmentent régulièrement en quantité et en qualité. L'importance de ces coopérations et du nombre d'acteurs qui les animent, le souhait d'organiser la concertation et la mise en cohérence des actions ont conduit des associations et des collectivités territoriales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à engager une réflexion sur la manière d'améliorer qualitativement et quantitativement la coopération internationale et sur le renforcement des compétences de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réflexion a abouti à la création d'une association au service des organisations et institutions de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur engagés dans des projets de coopération ou de solidarité internationale, dénommée «Réseau des Acteurs de la Coopération et des Territoires Solidaires».

Ses objectifs sont de créer un espace d'échanges directs, de promouvoir les acteurs publics, organisations non gouvernementales de coopération internationale et organismes socioprofessionnels œuvrant à l'international, de mettre en réseau ces acteurs, les informer et les accompagner dans la professionnalisation.

Ce réseau suscite et accompagne les échanges d'expériences et de compétences et, en outre, soutient l'élaboration de programmes concertés entre les acteurs de la coopération internationale.

Ainsi pour le premier semestre 2013, le réseau propose, par exemple, une réunion d'échanges sur le tourisme durable, deux rencontres sur l'engagement des jeunes à l'international et quatre formations sur des thèmes comme l'accès aux financements européens ou les stratégies de communication.

Depuis sa création, Territoires Solidaires bénéficie du soutien du Ministère des Affaires Étrangères au travers de la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.

L'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence au réseau est une opportunité pour améliorer qualitativement et quantitativement les actions, renforcer les compétences, créer des passerelles entre les divers projets et faire se rencontrer les différents publics, acteurs et bénéficiaires des projets, autour d'un travail commun constructif.

Cette action s'intègre parfaitement à la Stratégie de Relations Internationales pour 2011/2015, votée par délibération N°2011-81 en date du 31 janvier 2011.

En conséquence, je vous propose, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** l'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence à l'association «Réseau des Acteurs de la Coopération et des Territoires Solidaires», pour une cotisation annuelle s'élevant à 2.000 euros.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne budgétaire **92048 6281 1440**, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.190 - ADHESION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AU RESEAU DES ACTEURS  
DE LA COOPERATION ET DES TERRITOIRES SOLIDAIRES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 53</b>
<b>Présents</b>	<b>: 47</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 53</b>
<b>Pour</b>	<b>: 53</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**